

SIMONE VEIL, UN COMBAT POUR LES FEMMES

Date de mise en ligne : 2023

Comment la loi Veil a-t-elle mis fin au long combat de la légalisation de l'avortement en France ?
Rédiger la page d'un journal intime.

- **Thème** : histoire
- **Niveau** : B1
- **Public** : adultes
- **Durée indicative** : environ 1h25

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Étape 1 – Mise en route : se préparer au visionnage	1
• Mobiliser ses connaissances sur le planning familial.....	1
Étape 2 – Comprendre le contexte	2
• Repérer les faits historiques (activité 1).....	2
• Comprendre des informations biographiques (activité 2).....	2
Étape 3 – Comprendre des faits	3
• S'approprier le lexique du reportage (activité 3).....	3
Étape 4 – Produire en situation	3
• Rédiger la page d'un journal intime (activité 4).....	3

OBJECTIFS COMMUNICATIFS / PRAGMATIQUES

- Mobiliser ses connaissances sur le planning familial.
- Repérer les faits historiques.
- Comprendre des informations biographiques.
- Rédiger la page d'un journal intime.

OBJECTIF LINGUISTIQUE

- S'approprier le lexique du reportage.

OBJECTIF CULTUREL

- (Re)découvrir les mouvements féministes autour de la légalisation de la contraception et de l'avortement.

ÉTAPE 1 – MISE EN ROUTE : SE PRÉPARER AU VISIONNAGE

→ Mobiliser ses connaissances sur le planning familial

Interaction orale – groupe classe – 10 min

Projeter l'affiche du Mouvement pour le planning familial pour la contraception et l'avortement en France en 1974, disponible sur le lien suivant :

https://matilda.education/pluginfile.php/5286/mod_page/content/74/5co_A0084AVO_affiche_1974.jpg

*De quoi s'agit-il ? Que défend ce type de document ? À votre avis, que représentent les deux dates ?
Connaissez-vous le planning familial ? À votre avis, quel genre d'organisation est-ce ?*



Le Mouvement français pour le planning familial : créé en 1956 contre la loi de 1920 qui interdit l'avortement et la contraception, cette organisation reconnue en 1960 est tournée vers l'éducation sexuelle et l'accompagnement des femmes et des familles. Dans les années 60-70, l'organisation lutte pour la contraception et l'avortement en prenant part aux actions du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC).

(D'après Wikipédia)

Pistes de correction / Corrigés :

- C'est une affiche ou un tract pour défendre la contraception et l'avortement.

- Oui, on peut voir l'idée du combat politique avec les 2 dates. J'imagine que 1920, c'est la date d'une loi contre la contraception et l'avortement votée par des hommes. Et 1974, c'est l'année où les femmes manifestent pour leur liberté sexuelle. Elles veulent décider par elles-mêmes.
 - C'est un document réalisé par le « Mouvement français pour le planning familial » c'est écrit en dessous, il y a même l'adresse à Paris.
 - Le planning familial, c'est une organisation qui s'occupe des femmes enceintes, n'est-ce pas ? Elles peuvent choisir d'arrêter leur grossesse ou non.
- Moi, je pense que c'est une organisation pour aider les femmes à trouver une contraception. Il y en a dans beaucoup de pays. Etc.

ÉTAPE 2 – COMPRENDRE LE CONTEXTE

→ Repérer les faits historiques (activité 1)

Compréhension orale – individuel – 10 min (supports : vidéo et fiche apprenant)

Distribuer la fiche apprenant. Diffuser la première partie du reportage sur la lutte pour la dépénalisation de l'avortement (jusqu'à **2'43**) avec le son et sans les sous-titres.

Faites l'activité 1 : le débat sur l'avortement a été long et difficile. Regardez la première partie du reportage et associez les différentes étapes à leur date correspondante.

Diffuser une nouvelle fois l'extrait si nécessaire avant de corriger en groupe-classe.

Pistes de correction / Corrigés :



1967



1970



1971



1972



1974

1972	a. Le procès très médiatique d'une adolescente pour avoir avorté suite à un viol.
1971	b. Le manifeste des 343 femmes, célèbres ou inconnues, qui ont avorté.
1967	c. La loi Neuwirth autorise la contraception.
1974	d. Vote de la loi sur l'avortement à l'Assemblée nationale.
1970	e. Grandes manifestations du MFL pour la contraception et l'avortement.

→ Comprendre des informations biographiques (activité 2)

Compréhension orale – individuel – 10 min (supports : vidéo, fiche apprenant)

Faites l'activité 2 : mais qui est Simone Veil ? Écoutez la seconde partie du reportage et complétez sa fiche biographique.

Diffuser la seconde partie du reportage (à partir de **2'43** jusqu'à la fin) avec le son et sans les sous-titres.

Demander aux apprenant-e-s de comparer leurs réponses avec celles de leur voisin-e. Diffuser une nouvelle fois l'extrait si nécessaire, avant de corriger en groupe-classe.

Pistes de correction / Corrigés :

Nom : *Veil*.

Prénom : *Simone*.

Date et lieu de naissance : **1927, Nice**

Origines familiales : juive. catholique. orthodoxe.
 populaire. bourgeoise. aristocrate.

Au printemps 1944, à 16 ans : **arrêtée et envoyée à Auschwitz (avec toute sa famille)**.

Après la guerre, elle devient femme au foyer. enseignante. magistrate.

En 1974, sa fonction sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing : **ministre de la Santé**.

ÉTAPE 3 – COMPRENDRE DES FAITS

→ S'approprier le lexique du reportage (activité 3)

Compréhension écrite et lexique – binômes – 25 min (supports : fiche apprenant, fiche matériel et transcription)

Diviser la classe en binômes. Distribuer la fiche matériel et la transcription.

L'activité est en 2 temps : faire d'abord réaliser les mots-croisés de la fiche matériel à l'aide de la transcription. Puis à partir de ce lexique, faire compléter l'article sur la fiche apprenant.

Faites l'activité 3 : en 1974, la loi sur l'avortement est finalement votée dans une France divisée. Vous retrouvez un article de l'époque mais il est abîmé. Afin de le compléter, retrouvez les termes de la grille de mots-croisés.

Passer parmi les binômes comme personne-ressource pour s'assurer du bon déroulement de l'activité. En cas de difficultés, permettre aux apprenant-e-s de s'aider de la transcription.

Mettre en commun les réponses du mots-fléchés avant de faire compléter l'article de l'activité.

Préciser aux apprenant-e-s que certains verbes peuvent être conjugués.

Pistes de correction / Corrigés :

Réponses du mots-fléchés :

Vertical :

1. Prison (f.).
2. Contraception (f.).

Horizontal :

3. Législation (f.).
4. Conviction (f.).
5. Slogan (m.).
6. Défendre.

Après la loi Neuwirth sur la **contraception**, l'interruption volontaire de grossesse n'est plus illégale ni passible de **prison** : la loi Veil a finalement été votée par l'Assemblée nationale hier, dans la soirée. Pour le Mouvement de libération des femmes (MLF) qui revendiquait une **législation** concernant la pilule et l'avortement « libre et gratuit », c'est une avancée considérable. La ministre de la Santé, Simone Veil, a **défendu** avec courage et **conviction**, et face à une assemblée presque exclusivement composée d'hommes, son projet de loi, pourtant très controversé. *Un enfant si je veux, quand je veux*, le **slogan** est devenu réalité.

ÉTAPE 4 – PRODUIRE EN SITUATION

→ Rédiger la page d'un journal intime (activité 4)

Production écrite – binômes – 30 min (support : fiche apprenant)

Conserver la disposition en binômes.

Faites l'activité 4 : le journal intime d'une jeune femme qui a participé aux grandes manifestations du MLF a été retrouvé. Que peut-on lire à la page du 30 novembre 1974, le jour suivant le vote de la loi Veil ? Grâce à vos connaissances sur le contexte de la loi, rédigez cette page : imaginez son combat féministe et sa réaction ce jour-là.

Passer parmi les groupes afin d'aider les apprenant-e-s. Vérifier la bonne utilisation des connaissances culturelles et lexicales vues dans les activités précédentes.

Mettre en commun : faire présenter oralement le résultat des productions à l'ensemble de la classe.

Proposer de voter pour le texte préféré.

Ramasser les productions en vue d'une correction attentive et/ou d'un retour linguistique lors du cours suivant.

Pistes de correction / Corrigés :

30 novembre 1974

Hier, nous sommes allées manifester devant l'Assemblée. Simone Veil défendait la loi pour la légalisation de l'avortement et on voulait montrer que nous étions avec elle ! La contraception et l'avortement libres pour toutes ! C'est formidable ! Mes parents préfèrent que je reste à la maison, mais je suis tellement heureuse !! C'est un sujet controversé, mais la loi est finalement passée, c'est merveilleux. Aujourd'hui, le rassemblement sera une manifestation de joie. Fini la prison, fini la peur. Notre corps, notre choix ! Etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

Un article sur le thème de la remise en question de l'avortement aux États-Unis est disponible à l'adresse suivante : <https://information.tv5monde.com/info/en-direct--avortement-illegal-etats-unis-cour-supreme-decision>. En discuter en classe à partir du titre, de la photo et du chapeau de cet article. Ne pas hésiter à interroger les apprenant·e·s sur la situation dans leur propre pays.